



HIOILLE Industries : résiliation d'un contrat de liquidité et mise en œuvre d'un nouveau contrat

Valenciennes, le 19 Novembre 2013

HIOILLE Industries annonce avoir résilié le contrat de liquidité confié jusqu'alors à ARKEON Finance, avec effet au 08 novembre 2013. A la date de résiliation du contrat de liquidité, les moyens suivants figuraient au crédit sur le compte de liquidité :

- 4.210 titres
- 29.590,62 € en espèces

HIOILLE Industries annonce, par ailleurs, confier à LOUIS CAPITAL MARKETS, à compter du 19 novembre 2013, la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association française des marchés financiers (AMAFI) et approuvée par l'Autorité des Marchés financiers le 21 mars 2011, portant sur les titres HIOILLE Industries admis aux négociations sur NYSE Alternext d'Euronext Paris.

Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat de liquidité confié à LOUIS CAPITAL MARKETS sont les suivants :

- 4.210 titres
- 29.590,62 € en espèces

A propos du Groupe HIOILLE Industries

Avec plus de 37 ans d'expérience et 650 collaborateurs, le Groupe HIOILLE Industries (Euronext Paris : HIO) apporte son expertise aux industriels dans deux domaines : les métiers du métal pour les grands acteurs de l'industrie et de l'environnement, les services électriques et mécaniques pour les industriels du ferroviaire et des transports propres. Hiolle Industries est fortement implanté dans le Nord de la France, sa région d'origine.

Reuters : HIO.PA – Bloomberg : HIO FP – www.hiolle-industries.com

Contact

Groupe HIOILLE Industries
Véronique HIOILLE
Présidente du Directoire
vhiolle@hiolle-industries.fr